

**COMPTE-RENDU**  
DES  
**TRAVAUX DE LA SOCIÉTÉ LITTÉRAIRE**  
DE LYON,

Pendant l'année académique 1860-1861,

Lu à la séance du 17 novembre 1861

PAR M. LE MARQUIS DE BAUSSET-ROQUEFORT,

PRÉSIDENT.

---

MESSIEURS,

Le règlement de la Société littéraire veut que le président sortant rende compte de vos travaux pendant l'année académique expirée, je viens remplir ce dernier devoir des fonctions dont vos suffrages m'ont honoré.

Je rappellerai les œuvres diverses qui ont captivé votre attention par les connaissances spéciales des auteurs, par l'étude approfondie des sujets, par le charme de l'exposition, heureux si je puis éveiller le souvenir des impressions produites par les communications de nos honorables collègues.

Les travaux d'organisation et d'administration de notre Compagnie, ont eu, durant l'exercice 1860-1861, une importance exceptionnelle qui doit être consignée dans nos annales.